

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE****Séance du 30 août 2016**CP2016_08_16
id. 2768

L'an deux mille seize le trente août , les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental.

Présents :

M. ALBUGUES, M. ASTRUC, Mme BAREGES, M. BEQ, M. BESIERS, Mme DEBIAIS, M. DEPRINCE, M. DESCAZEAUX, Mme FERRERO, M. HENRYOT, Mme JALAISE, M. MARDEGAN, Mme MAURIEGE, Mme NEGRE, Mme RIOLS, Mme SARDEING-RODRIGUEZ, M. WEILL

Absent(s) représenté(s) :

Mme CABOS (pouvoir à Mme RIOLS), Mme LE CORRE (pouvoir à Mme NEGRE)

Nombre de membres de la Commission Permanente : 19

Quorum : 10

Le quorum légal étant atteint, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

PRIX DE VENTE DE L'OUVRAGE DE SYNTHÈSE "AL CANTON"

A l'occasion de sa deuxième réunion de 2013, l'Assemblée Départementale a souhaité que soit élaboré un ouvrage de synthèse « Al Canton » , regroupant les meilleurs extraits des ouvrages édités dans le cadre de cette opération depuis son origine.

Cette synthèse, rédigée en français avec de larges passages en occitan, prendra la forme d'une édition « prestige » comprenant 480 pages environ en quadrichromie, illustrée de 400 à 600 documents cartographiques et iconographiques originaux.

En préparation depuis deux ans, cet ouvrage, qui a reçu l'aval de la Commission Permanente du Conseil Général lors de sa séance du 24 février 2014, sera prêt pour l'impression en fin d'été 2016.

La rédaction de cet ouvrage de synthèse sur la mémoire occitane des cantons revient à M. Christian-Pierre Bedel qui a informé de l'évolution de son travail les élus départementaux du groupe occitan à l'occasion de réunions les 13 juin 2014, 26 juin 2015 et 20 juin 2016.

La phase de préparation et rédaction de la maquette a mobilisé un budget de 15 000 €. Une enveloppe de 25 000 € pour les frais d'impression de 2 000 exemplaires est prévue sur le budget départemental 2016.

Il est envisagé qu'une partie de ces volumes soit diffusée gratuitement auprès des établissements scolaires, bibliothèques, notamment et que 1 200 exemplaires fassent l'objet d'une diffusion à titre onéreux.

Il est donc nécessaire de fixer à présent le prix de vente public de cet ouvrage que Monsieur le Président propose d'établir à 25 €.

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Départemental du 28 avril 2015 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Fixe le prix de vente public de l'ouvrage de synthèse « Al Canton » sur la mémoire occitane des cantons à 25 €.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Christian ASTRUC